

assemblée générale

upm[©]

“Ouverture, découverte, rencontre”

Vendredi 3 février 2017

Tremplin - Télévesdre

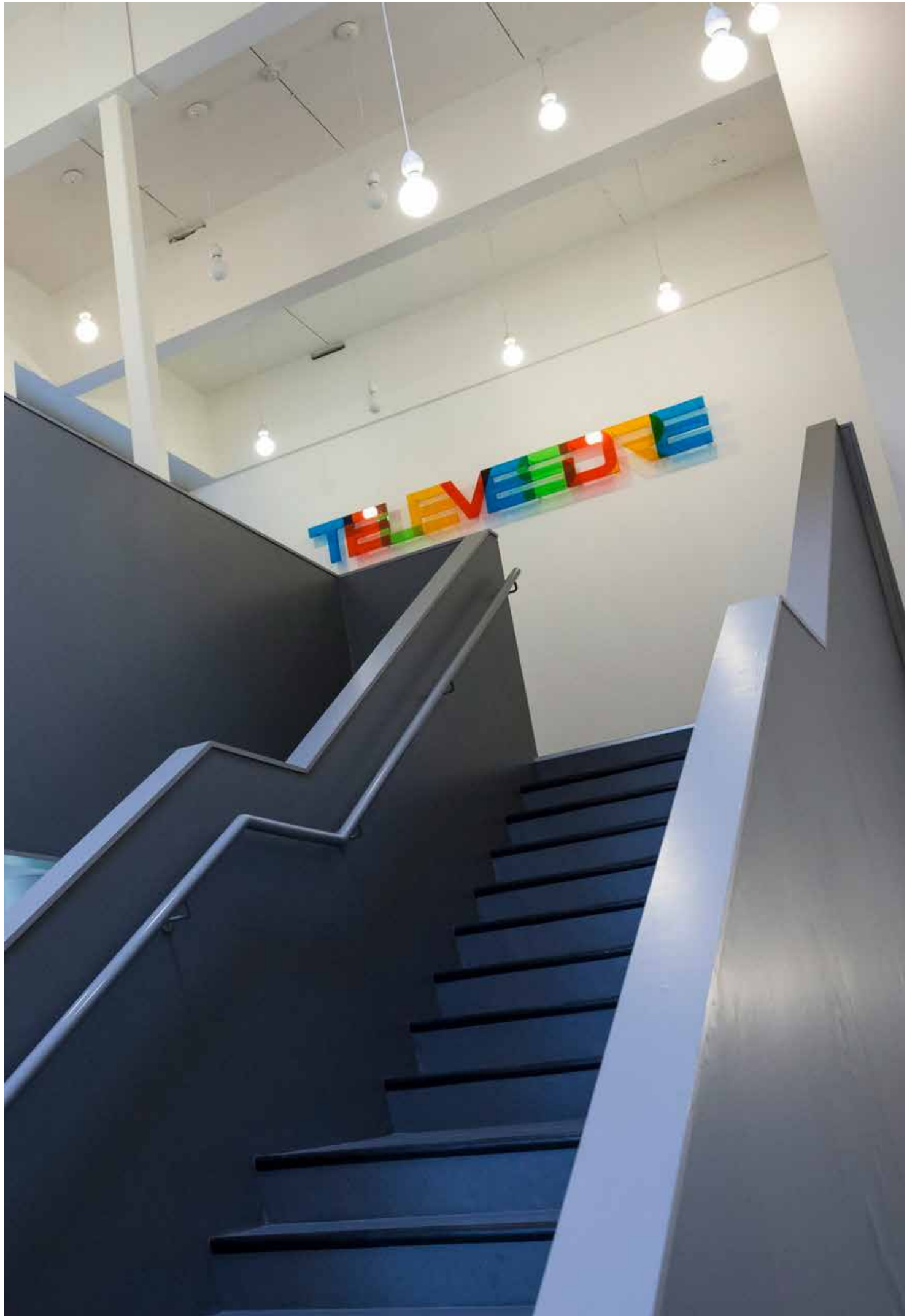
Dison

TREMPLIN
www.tremplin-dison.be

TLV
TÉLÉVESDRE

L'Usine
BRASSERIE
RESTAURANT

 Centre
culturel
Dison



L'UPMC tient à remercier
Urbain Ortmans, Directeur général et Directeur de l'Information de Télévesdre,
notre membre Arnaud Roufosse, Responsable de la Communication de Télévesdre,
Eric Malherbe, Gestionnaire du Tremplin ainsi que
la Commune de Dison et son Bourgmestre, Yvan Ylieff.

Crédits photos : Le Tremplin, Christian Delvaux, Philippe Donneaux.

bilan des activités 2016

Introduction à l'ordre du jour
par **Philippe Gillain**, Président de l'UPMC

Au nom du Conseil d'administration, je vous souhaite la bienvenue à Télévesdre et au « Tremplin ». Ce lieu est hautement symbolique de la volonté de notre région de se redévelopper et de se doter des outils technologiques de l'avenir tout en sauvegardant l'histoire de son patrimoine industriel. L'UPMC, en venant à Dison-Verviers, affiche sa volonté d'ouverture vers les autres villes de la province de Liège, de découverte de nouvelles technologies dans des lieux d'exception et de rencontre avec d'autres professionnels de la communication. Nous avons la chance d'être reçus ici et notre gratitude est grande vis-à-vis de nos hôtes : je salue et remercie Urbain Ortmans et Yvan Ylieff pour leur généreux accueil.

Mais avant de dresser le bilan de l'année 2016, nous souhaitons, le conseil d'administration et moi-même, rendre hommage à Anne-Françoise Palem, membre fondateur et administratrice de l'UPMC, huitième présidente du CLIRP, professeur à la Haute Ecole de la Province de Liège et fidèle d'entre les fidèles. L'UPMC et la communication lui doivent beaucoup. En reconnaissance de son action, notamment dans l'organisation de la cérémonie de remise des Prix de l'UPMC, le Conseil d'administration a décidé de nommer le Prix de l'Étudiant « Prix Anne-Françoise Palem ». Anne-Françoise, nous garderons en nous ton éternel sourire.

La progression de notre Union lui était chère, elle serait fière des chiffres qui suivent ...

les 4 objectifs de base fondamentaux de l'UPMC :

- l'information et la formation de nos membres

- la défense de nos métiers

- le renforcement de l'image de professionnalisme

- le partage de nos expertises.

1. Dans quelques jours, l'UPMC va franchir le cap des 180 membres.
2. 18 nouveaux membres nous ont rejoints en 2016.
3. 22 activités ont été organisées par l'UPMC et 3 co-organisées qui ont attiré plus de 1.000 participants.
4. 50 Midicoms ont été mis sur pied depuis 2007.
5. 8.500 visites sur notre site.
6. 58 séances de nos 6 Groupes de Travail réunissant plus d'une trentaine de personnes ont été nécessaires pour réaliser tous ces projets.

Au-delà des chiffres, ce sont les objectifs atteints et les activités organisées qui permettent d'apprécier les progrès accomplis en 2016 :

1. Officialisation de l'association des journalistes et des communicateurs (ou communicants) au sein de la nouvelle Maison de la Presse et de la Communication de Liège.
2. Organisation réussie du premier colloque-débat ComVision qui a accueilli 400 participants dont 150 communicateurs et 250 étudiants.
3. Conception et création de nouveaux trophées pour les Prix de l'UPMC, dont nous célébrerons le 20^{ème} anniversaire, en 2018. Dénomination du « Prix Anne-Françoise Palem ».
4. Publication de la recommandation de l'UPMC en matière de projets gratuits.
5. Finalisation de l'inventaire descriptif des métiers de la communication.
6. Finalisation du Règlement d'ordre intérieur (ROI).

En conclusion de cette introduction, je voudrais ajouter aux objectifs de base fondamentaux de l'UPMC, les trois mots clefs du titre de l'AG : « ouverture, découverte et rencontre ». En ces temps vulgaires d'inculture, de haine et de populisme, n'avons-nous pas, nous aussi, une mission éducative ou formative par le respect, le positivisme, la convivialité et... l'humour ?

Projets réalisés, objectifs atteints, et résultats obtenus en 2016, Perspectives pour 2017

1. Lancement officiel de la « Maison de la Presse et de la Communication de Liège » : osons le dire : la nouvelle appellation de la Maison de la Presse devenue officiellement Maison de la Presse et de la Communication de Liège, depuis l'AG du 15 décembre 2016, était certainement un des objectifs les plus difficiles à atteindre et un travail de longue haleine ! En effet, depuis environ dix ans, l'UPMC souhaitait un rapprochement avec la presse sur le modèle français : une association unique pour les deux métiers, journalistes et communicateurs. C'est donc chose faite : lors de leur assemblée générale statutaire, les journalistes ont voté à l'unanimité la réunion de nos deux entités au sein d'une nouvelle Maison de la Presse et de la Communication. L'objectif pour l'avenir est collégial : unir nos forces sans perdre notre identité, défendre nos deux professions et redévelopper le 19 rue Haute-Sauvenière.

Le prochain conseil d'administration de la Maison de la Presse et de la Communication de Liège sera composé de 8 journalistes, de 4 communicateurs membres de l'UPMC et de 4 communicateurs représentant la Province, la Ville, l'Université et la Haute Ecole de Liège.

Le 19 janvier 2017, Jacques Cremers a annoncé, avec enthousiasme et hu-

mour, le mariage de nos deux associations. Je lui confirme ce que j'avais dit à notre AG de 2016, lors de l'annonce de nos fiançailles : l'UPMC partagera ce chemin commun, avec sincérité, positivisme et créativité, en restant critique et constructif mais surtout très amicalement. Dès 2017, journalistes et communicateurs : enfin frères de combat !

Et de joindre le geste à la parole : l'UPMC a participé financièrement à la mise sur pied de la soirée des élections américaines, pour un montant de 300 euros.

2. Grande première : ComVision 2016 : organisation réussie du premier colloque-débat ComVision qui a accueilli 400 participants dont 150 communicateurs et 250 étudiants, à la Haute Ecole de la Province de Liège. Et dès à présent, le





deuxième ComVision est déjà lancé pour 2017... Olivier Moch vous en parle.

3. « Prix Anne-Françoise Palem » et nouveaux trophées pour les Prix de l'UPMC 2017. La cérémonie des Prix de l'UPMC est l'événement phare et récurrent de notre Union. En 2018 nous célébrerons comme il se doit le 20^e anniversaire de cet événement. Pour la circonstance, nous avons décidé de créer de nouveaux trophées, artistiques et technologiques, avec l'aide de l'équipe de Wallonie Design. Ils seront probablement déjà disponibles pour l'édition 2017 qui se déroulera au centre Diamant, le 3 mai. Comme déjà évoqué nous attribuerons le prix étudiant sous le nom de « Prix Anne-Françoise Palem » en hommage au travail qu'elle a accompli depuis 15 ans. André Bisschops vous parle de l'édition 2016.

4. 50^e Midicom et une délocalisation d'ouverture, parmi les 22 activités propres à l'UPMC en 2016 : depuis 2007, nous avons donc reçu 50 orateurs pour animer nos conférences de midi. Vous trouverez, dans la brochure de l'AG, le récapitulatif, depuis 2007, de ces 50 Midicoms, les sujets traités, les noms des intervenants et le nombre de participants (1.265 en cumulé). Le bilan 2016 c'est : 8 Midicoms dont une délocalisation à l'école Helmo, 1 Afterwork, l'AG, la 18^{ème} cérémonie de remise des Prix UPMC, le premier colloque-débat ComVision, une conférence IFAPME, un colloque Droits d'Auteurs, 2 visites d'entreprises, 7 visites culturelles. L'ensemble de ces activités a attiré plus de 1.000 participants. Il faut y ajouter une dizaine de participations à des activités partenariales, dont celles organisées par la MPCL (barbecue, pots, élections américaines, vœux, etc.). Ces activités ont attiré plus de 1.000 participants. Reprenant les trois mots clefs, ouverture, décou-

verte et rencontre, je réaffirme notre volonté d'informer et de former nos membres en leur offrant des horizons nouveaux. La culture n'est-elle pas le meilleur rempart contre la bêtise, la haine et le populisme ? Et la convivialité le meilleur tremplin (c'est de circonstance, ici) pour réaliser sérieusement des projets en ne se prenant pas au sérieux !

5. L'UPMC se positionne clairement contre les projets gratuits lors des appels d'offres : on se souviendra qu'en 2015, le CA avait été saisi d'un litige opposant un de nos membres au commanditaire d'un appel d'offres. Après avoir consulté deux juristes, il avait été convenu de convoquer tous les graphistes et agences graphiques concernés, pour déterminer une attitude commune. Une recommandation dénonçant les projets gratuits, dûment motivée, claire et ferme (mais non coercitive), confirmant notre position commune, a été envoyée à tous les membres et publiée sur notre site. Ce n'est donc pas une menace ni un rappel à l'ordre mais l'affirmation des valeurs déontologiques de notre Union professionnelle, vers les commanditaires potentiels. Stéphane Dor vous en parle.

6. Finalisation de l'inventaire descriptif des métiers de la communication. Le GT Métiers a achevé l'énumération de nos principales professions, qui suit l'arborescence et la classification mises en place sur notre site et que chaque membre devra compléter sur son profil personnel. Claude Piette nous en parle.

7. 8.500 visites sur notre site internet et familiarisation avec les procédures : les statistiques de fréquentation sont plus que positives après seulement une année d'utilisation. Avec 8.500 visites et un référencement au coude à coude avec l'Université Pierre Marie Curie (UPMC...) notre site est bien vivant. Mais il reste encore du chemin à faire : mise en place de News régulières, optimisation des procédures et accessibilité pour tous. De nouvelles améliorations sont prévues en 2017 : Stéphane Dor vous explique.

8. La rédaction d'un Règlement d'ordre intérieur (ROI). Le GT Statuts et ROI a achevé la rédaction d'un règlement d'ordre intérieur (ROI). Après relecture et corrections du CA le projet a été amendé pour aboutir au document qui vous a été présenté avant l'AG. Vos remarques, suggestions et corrections, nous ont permis d'affiner ce ROI dont vous avez en annexe la dernière version. Nous soumettons à l'approbation de l'AG de ce 2 février, ledit document. Le ROI doit être approuvé à la majorité absolue des membres présents ou représentés.

ordre du jour de l'assemblée générale

9. Publication d'un nouveau dépliant pour l'AG de ce 3 février : le CA s'est penché sur la question délicate suivante : « À l'heure des réseaux sociaux, des Tweets et des NTIC en général, la confection d'un support papier est-elle encore opportune ? ». Un groupe de trois penseurs a retenu l'option d'un matériel éphémère et modulable. Colette Bawin, France Lefèbvre et Jean-François Dessambre ont opté pour une impression digitale à la demande qui permet des tirages rapides et limités. Vous l'avez en mains.

10. La disponibilité, le travail et l'efficacité du CA et des 6 GT : doivent être salués. Le CA est composé de 23 administrateurs et les GT d'environ 30 membres, tous bénévoles :

1. GT Prix UPMC : André Bisschops
2. GT Ethique (ex Com. Eth. et ComCom) : Stéphane Dor
3. GT Passage et ComVision : Olivier Moch
4. GT Métiers : Claude Piette
5. GT Statuts et ROI : Dominique Verniers
6. GT Presse et Communication : Jacques Cremers, Philippe Gillain, Olivier Moch et Benoit Rigo
7. GT Dépliants (temporaire) : Colette Bawin, France Lefèbvre et Jean-François Dessambre.

58 réunions de CA et de GT ont été nécessaires pour gérer l'UPMC et mener à bien nos 22 activités. Je remercie donc les acteurs de ce succès, administrateurs et membres, tous bénévoles, et vous propose de les applaudir, ... de vous applaudir !

11. La bonne santé financière de l'UPMC : notre trésorerie se porte bien puisque le bilan, fin 2016 présente un actif de 22.828,07 €.

12. Autres projets :

1. Une ou deux délocalisations de Midicomms par an vers les écoles de communication et ouverts aux étudiants (GT « Passage »).
2. Mise en place de la bibliothèque collégiale de l'UPMC et de la presse, à la Maison de la Presse et de la Communication de Liège.
3. La publication au Moniteur des nouveaux statuts de l'UPMC a été retardée pour un vice de procédure administrative. La régularisation est intervenue et la publication est bien en cours.
4. Nous le disions en 2016, la reconnaissance de l'UPMC est un projet de longue haleine : tout mettre en œuvre pour que l'UPMC devienne un « Ordre » professionnel jouissant de toutes les prérogatives d'une telle institution. Et dans la foulée devenir un organisme officiel disposant de moyens financiers (subventions) et humains (secrétariat)...

1. Approbation du PV de l'AG du 19/2/2016, désignation d'un secrétaire de séance Olivier Moch et vérification du quorum.

2. Assemblée générale
- vérification des présences et procurations
- vote de l'AG sur le texte du ROI

3. Rapport d'activités



A. Activités générales : 22 activités ont été organisées par l'UPMC et 3 en partenariat ; plus de 1.000 présences

Nous ne reprenons au calendrier que les chiffres comptabilisés sur l'année 2016.

- 11/01 Présentation de l'UPMC à l'IFAPME de Ph. Gillain et O. Moch (20 pers.)
- 18/01 Visite du Musée de La Boverie Liège, Jean-Pierre Hupkens (70 pers.)
- 21/01 43^e Midicom : «Le 6-8 RTBF» S. De Paduwa et Pascal Michel (27 pers.)
- 28/01 44^e Midicom : «Comcolors » Jean-Claude Raskin (19 pers.)
- 19/02 AG statutaire (67 pers. + 69 procurations, 101 au cocktail et 73 au repas)
- 08/03 Visite du Préhistomuseum (34 pers.)
- 10/05 Visite de l'exposition Dali (32 pers.)
- 20/05 18^e Cérémonie des Prix de l'UPMC (90 pers., 121 au cocktail et 67 au repas)
- 26/05 45^e Midicom délocalisé chez HELMO : « Marketing événementiel : les Francofolies » J. Steffens remplacé par Frédéric Cheslet (34 pers. dont 17 UPMC)
- 09/06 46^e Midicom : « Le journal Le Soir et Liège » Christophe Berti (34 pers.)
- 14/06 47^e Midicom : « Les conférences Ted X » Gregory van Ass et Fred Colantonio (15 pers.)
- 20/06 Conférence débat IFAPME-UPMC, Liège Airport, Christian Delcourt (32 pers. dont 6 UPMC)
- 24/08 Visite de l'exposition sculptures en plein air à Jehay et BBQ (27 pers.)
- 30/09 Visite de l'imprimerie Snel (15 pers.)
- 11/10 48^e Midicom : « Copyrate, droits d'auteurs » Dirk Vervenne (19 pers.)
- 17/10 49^e Midicom : « Le 1 » Eric Fottorino (38 pers.)
- 8/11 Colloque-débat ComVision « Les nouvelles technologies sont-elles en train de prendre le pas sur la communication ? » (400 pers. dont 150 communicateurs et 250 étudiants)
- 08/11 Nuit des élections américaines à la Maison de la Presse en partenariat avec l'UPMC (+100 pers. dont 20 membres de l'UPMC)
- 15/11 Visite Chocolaterie Darcis (23 pers.)
- 25/11 Colloque Droits d'auteurs avec la Province (130 pers. dont 5 membres UPMC)
- 28/11 50^e Midicom : « La communication de crise - 1 » Catherine Delcourt (15 pers.)
- 29/11 5^e Afterwork : « La communication de crise - 2 » au GRE Liège (28 pers.)
- 06/12 Visite de l'exposition La Boétie à La Boverie (23 pers.)
- 01/12 Visite de l'exposition Zoos humains (22 pers.)
- 13/12 Raclette au Marché de Noël pour les membres des GT (24 pers.)
- 19/01 Vœux de la Presse en partenariat avec l'UPMC (30 membres UPMC prés.)

B. Prix de l'UPMC 2016, 18^{ème} édition le 20 mai 2016. GT Prix UPMC (André Bisschops)

121 participants dont 67 au repas. La cérémonie s'est déroulée au musée La Boverie, aimablement mis à notre disposition par la ville de Liège. Trois prix ont été attribués.

Prix de l'événement

Il a récompensé un événement qui a eu lieu l'année précédente à Liège. Une quinzaine de propositions ont été faites par les membres.

RECIPROCITY, la biennale internationale du design de Liège a été désigné pour le retentissement de l'image de Liège et hors Liège et a reçu le trophée réalisé en 2011 par Arcelor Mittal.

Prix de l'Étudiant

Le groupe de travail des Prix a reçu 8 mémoires d'étudiants issus de l'Université ou des Hautes Ecoles de la Province de Liège.

Critères : sur base de la qualité de l'ouvrage mais aussi du traitement et de la pertinence du sujet pour le métier de communicateur, le jury a remis une bourse de 500€ et une partie du bouquet culturel à Pauline NAISSE pour son mémoire à la Haute Ecole de la Province de Liège : «Stratégies de community management dans l'enseignement supérieur : focus sur HEC-ULg».

Prix de la communication de l'Entreprise

Parmi 5 dossiers, c'est Le Port Autonome de Liège pour l'ensemble de sa communication d'entreprise en 2015, qui a remporté le prix, pour l'originalité et la qualité de sa communication et a reçu un trophée et un bouquet culturel.

Le groupe de travail des Prix de l'UPMC, composé de 10 membres de l'UPMC, s'est réuni huit fois.

L'UPMC remercie ses sponsors et partenaires Grâce à eux le résultat financier de la 18^{ème} édition est bénéficiaire. Merci à la Wallonie, la Province de Liège, Ethias, VOO, le SPW, la Ville de Liège ainsi que nos membres partenaires associés, le CHR Citadelle, IPEP, la Mutualité Chrétienne, Liège Airport, Lilimus, Globule Bleu, Page Up et l'imprimerie Snel et toutes les associations culturelles et touristiques qui ont participé au bouquet culturel.

Enfin pour terminer je confirme que les nouveaux trophées conçus avec l'aide de l'équipe de Wallonie Design seront disponibles pour l'édition 2017 et que le prix étudiant portera le nom de « Anne-Françoise Palem » en hommage du travail qu'elle a accompli pour cet événement majeur, depuis 15 ans.

C. Colloque-débat ComVision 8 novembre 2016. GT Passage (Olivier Moch)

Redynamisé dans le dernier trimestre de 2015, le GT Passage a axé en grande partie son année 2016 sur l'organisation du 1^{er} colloque ComVision qui a eu lieu le 8 novembre dernier à la Haute Ecole de la Province de Liège. Ce premier ComVision, intitulé «Les technologies sont-elles en train de prendre le pas sur la communication ?» a été un grand succès : un peu plus de 400 personnes (dont environ 150 communicateurs et 250 étudiants) ont participé, ce qui fait de cet événement le plus important en nombre, en 2016.

Une deuxième édition est en préparation pour l'automne prochain. Mais Passage c'était aussi, en mai 2016, l'organisation d'un Midicom délocalisé à la HELMo sur le thème «Francofolies de Spa, recherche d'un positionnement». Nous avons, en effet, exporté notre formule vers les

Hautes Ecoles liégeoises afin de répondre à une demande des étudiants. Nous avons aussi organisé, en juin, en collaboration avec les étudiants de dernière année de la section RP de l'IFAPME, une conférence sur la communication de Liège Airport.

L'appel lancé lors de l'AG de 2016 a été entendu puisque Passage s'est étoffé. Nous sommes aujourd'hui 15 membres actifs et nous nous sommes réunis à 11 reprises durant l'année écoulée. La particularité de ce groupe de travail est qu'il est ouvert à des représentants des Hautes Ecoles liégeoises et de l'Université. Il nous paraît logique, que le GT qui a pour vocation les relations avec les écoles, intègre les écoles proposant une filière Communication.

Pour 2017, le chantier majeur sera donc le 2e ComVision. Le groupe de travail a déjà repris le collier et j'ai le plaisir de vous informer que les HEC et le Venture Lab se sont joints à nous pour cette deuxième édition qui aura lieu le 14 novembre 2017, sur le thème : "CommuniMenteurs, choquants, conformistes, politiquement (in)corrects... jusqu'où aller trop loin ? Quelle éthique pour les professionnels de la com' ?".

D. Inventaire des métiers de la communication. GT Métiers (Claude Piette)

Le Conseil d'administration a proposé de scinder le GT Passage et de consacrer un groupe de travail spécifique aux métiers de la communication, le GT Métiers .

Nous savons tous qu'à la différence d'autres professions, les métiers de la communication revêtent des réalités et des spécificités bien différentes. Ceux-ci ont été répartis en une arborescence débouchant sur les catégories suivantes : communication, web, publicité, conseil, artistique et technique, journalisme, événementiel.

Ont participé au descriptif de 35 métiers figurant dans les 8 catégories : Michèle Salden, Dominique Verniers, Catherine Robert, Lionel Graindorge, Stéphane Dor, Philippe Gillain et Claude Piette. Nous nous sommes inspirés des descriptifs élaborés ailleurs : Forem, SIEP, sites français... en distinguant bien ce qui est filière d'études et activités professionnelles.

Vous pouvez consulter ces métiers en cliquant sur l'onglet « activités » et ensuite « métiers ».

Nous nous rendons bien évidemment compte du caractère subjectif que présente notre démarche mais elle permet d'avancer et de donner des idées aux futurs étudiants et étudiantes, ainsi qu'aux étudiants fraîchement diplômés.

L'étape suivante sera de compléter ces professions par des noms de membres de l'UPMC qui les exercent et qui acceptent d'y figurer.

Enfin nous demandons à tous nos membres de compléter leur fiche personnelle en utilisant notre nomenclature.

E. 8.500 visites sur notre site et 1.098 sessions via les réseaux sociaux. GT Comm (Stéphane Dor)

Le site commence à vivre et sa fréquentation prouve l'intérêt que chaque membre peut y trouver...

8500 visites, 3:20 min en moyenne sur le site et près de 4 pages vues par visite. Bonne répartition des recherches via un agenda avec inscription opérationnelle et une galerie photo fréquentée, 1098 sessions ont été ouvertes via les réseaux sociaux avec Facebook à 86%. Nous sommes présents sur LinkedIn et Twitter.

Tout est perfectible et nous avons apporté un grand nombre d'adaptations visibles et non visibles.

Les nombreuses applications disponibles sont remarquables et évolutives, il faut les utiliser ! Les fiches métiers sont en ligne... A vous de les exploiter.

Nous vous demandons de bien vouloir compléter votre bio, d'utiliser les liens vers les réseaux sociaux, d'accepter les badges jury ou stagiaire... Et surtout partager vos remarques et vos connaissances pour en faire profiter l'ensemble de notre union professionnelle. N'hésitez pas à utiliser l'adresse info@upmc.be pour développer les échanges d'information. Une plate-forme de communication est en gestation.

F. GT Ethique (Stéphane Dor)

L'UPMC se positionne contre les projets gratuits !

Lors d'appel d'offres en matière de graphisme (folder, brochure, affiches,...), il est souvent demandé au soumissionnaire de fournir un préprojet.

Sachant qu'un pré-projet graphique représente environ 70% d'un projet réalisé (la réalisation finale demandant moins de temps que l'élaboration du projet), l'UPMC souhaite proposer aux soumissionnaires d'autres critères d'évaluation de l'offre.

En effet, outre l'investissement de temps consacré à l'élaboration du pré-projet, le risque est également de voir celui-ci détourné ou mixé avec d'autres réponses à l'appel d'offres. Dans ce cas, comment revendiquer la paternité du travail (le lettrage est inspiré de l'offre A, le choix des couleurs de l'offre B et le slogan d'une offre C).

Face à ces situations courantes, l'UPMC encourage ses membres à refuser les projets gratuits.

4. Rapport des trésoriers UPMC (Claire Ringlet et Stéphane Dor)

Rapport des vérificateurs aux comptes, José Dautrebande et Serge Loureau. Présentation et approbation des comptes.

Renouvellement des vérificateurs pour 2017.

5. Présentation des 18 nouveaux membres de 2016 (Claire Ringlet)

- Approbation.

6. Décharge aux administrateurs

7. Renouveau du Conseil d'administration (Philippe Gillain)

Comme évoqué dans l'introduction, Anne-Françoise Palem nous a quittés douloureusement. Nous avons évoqué son rôle important dans l'UPMC. Philippe Evrard (Cité Miroir) a donné sa démission, trop accaparé par ses charges professionnelles pour être disponible dans le CA de notre union. Il reste bien sûr membre et nous le remercions vivement pour le travail accompli au CA. Nous avons reçu les candidatures de Rodolphe Finamore, Julie Missaire, Robert Olbrechts et Hélène Thiebaut que nous soumettons à votre approbation. André Bisschops, après 13 années fidèles de vice-présidence, cède la place à Olivier Moch qui abandonne ses fonctions de secrétaire au profit de Julie Missaire, Dominique Verniers, seconde et fidèle vice-présidente, passe le relais à Florence Delvaux. Claire Ringlet et Stéphane Dor complètent le tableau en tant que trésoriers. Merci de les applaudir.

8. Divers



RECOMMANDATION
OFFICIELLE DE L'UPMC

STOP aux projets gratuits!

Constatant que la participation à des appels d'offres est de plus en plus souvent liée à l'obligation d'accompagner ladite offre de projets gratuits, le conseil d'administration de l'UPMC® a réuni le 14 avril ses membres, tant commanditaires que soumissionnaires, concernés par cette problématique.

- partant du principe que tout travail mérite salaire ;
- reconnaissant qu'en matière de création la réalisation du projet constitue la partie la plus importante du travail car elle contient non seulement la plus-value créative du prestataire, mais aussi l'essentiel de ses compétences analytiques ;
- estimant que ces pratiques dévalorisent la notion de créativité qui est l'essence même et la matière première de certaines professions ;
- considérant que ces pratiques favorisent des sociétés de plus grande importance pouvant exploiter en aval des prestataires plus faibles (stagiaires, étudiants ...);
- tenant compte enfin des aspects strictement juridiques qui reconnaissent le droit à la juste rémunération, la protection des droits d'auteurs et qui peuvent assimiler ces pratiques à de l'abus de position dominante et de la concurrence déloyale ;

Le groupe de travail « Ethique » du 14 avril a décidé d'informer les auteurs d'appels d'offres et les soumissionnaires, dont les créatifs, sur les bonnes pratiques à suivre.

A l'unanimité des membres présents, le Groupe de Travail Ethique de l'UPMC® informe ses membres qu'il recommande aux commanditaires de ne pas imposer les projets gratuits et aux soumissionnaires de ne pas répondre à ce genre d'appel en justifiant leur refus par référence à la Charte éthique de l'Union Professionnelle des Métiers de la Communication.

La Charte ainsi que les recommandations sur les bonnes pratiques en matière d'appels d'offres seront transmises à tous les membres de l'UPMC® mais aussi et surtout diffusées vers les principaux opérateurs économiques.



www.upmc.be



Bilan chiffres

Comptes UPMC 2016 Budgets et résultats

RECETTES	Budget 2017	Résultat 2016	Budget 2016	Résultats 2015
Cotisations	11.000,00€	11.200,00€	10.500,00€	10.570,00€
Recettes Prix UPMC	9.500,00€	11.323,61€	9.500,00€	9.440,02€
Recettes AG	3.500,00€	3.795,00€	3.500,00€	3.135,00€
ComVision	6.500,00€	7.539,74€	0,00€	0,00€
Conférences	1.000,00€	1.187,00€	1.000,00€	1.090,00€
Divers Soirées	0,00€	2.638,50€	0,00€	1.278,68€
Intérêts	50,00€	30,17€	200,00€	123,07€
Produits exceptionnels	0,00€	0,00€	0,00€	206,91€
Utilisation réserve des années antérieures	0,00€	0,00€	0,00€	8.432,02€
TOTAL	31.550,00€	37.714,02€	24.700,00€	34.275,70€

DÉPENSES	Budget 2017	Résultats 2016	Budget 2016	Résultats 2015
Prix UPMC	7.500,00€	7.947,75€	7.000,00€	6.924,44€
AG 2015	7.500,00€	6.118,45€	8.000,00€	8.197,88€
ComVision	6.000,00€	5.659,64€	0,00€	0,00€
Assurances	900,00€	868,54€	900,00€	868,54€
Frais de bureau (public., timbres, copies)	800,00€	434,78€	800,00€	799,50€
Site Internet	2.000,00€	1.820,56€	1.800,00€	9.100,74€
Frais de réunion Comité	2.200,00€	2.117,33€	2.000,00€	1.931,16€
Frais Bancaires	50,00€	40,49€	50,00€	42,20€
Représentation	250,00€	412,30€	150,00€	102,46€
Conférences	2.000,00€	2.410,89€	2.000,00€	2.230,43€
Autres réunions & comités	850,00€	527,89€	500,00€	530,56€
Frais d'avocats - Comité éthique	0,00€	1.478,85€	0,00€	0,00€
Frais de publication	0,00€	66,55€	0,00€	0,00€
Divers Soirées	1.500,00€	2.866,48€	1.500,00€	4.826,47€
Boni de l'année	0,00€	4.943,52€	0,00€	0,00€
TOTAL	31.550,00€	37.714,02€	24.700,00€	35.554,38€

Situation au 31/12/2016

ACTIF

Banques	24.118,60€
· Fortis courant	9108,39€
· Fortis dépôt	15010,21€
Créances	1024,63€
· Biens	1024,63€
Total actif	25.143,23€
Bilan au 31 décembre 2016	22.828,07€

PASSIF

Dettes	-2315,16€
· Fournisseurs	-1502,41€
· Dettes diverses	-812,75€
Total passif	-2315,16€

Règlement d'ordre intérieur (ROI)

par le **Groupe de travail
statuts et ROI.**

1. Comment devenir membre ?

L'UPMC concerne deux grandes catégories de métiers ou de professionnels de la communication, à savoir :

D'une manière générale : directeur, responsable de communication ou d'agences de communication, de publicité, de marketing, etc. dont la mission principale est d'élaborer une stratégie de communication globale, tant interne qu'externe, publique, institutionnelle ou privée, faisant appel à tous les moyens et métiers de la communication...

Dans des domaines plus spécialisés ou plus techniques :

Communication : attaché de presse, chargé de communication, copywriter, directeur de la communication, porte-parole, relations publiques, responsable communication

Web : community manager, concepteur de sites web, digital directeur, webcopywriter, webdesigner

Publicité : directeur de publicité, account manager, chef de produit, concepteur publicitaire, directeur artistique, responsable marketing, media planner, media buyer

Conseil : coaching, consultant, formateur, modérateur de débats, présentateur artistique et technique, animateur

Technique : spécialiste des technologies de l'information et de la communication, graphiste, infographiste, photographe, imprimeur, éditeur, producteur audiovisuel, vidéaste, concepteur et réalisateur d'espace promotionnels ou de stands publicitaires

Event : concepteur et/ou organisateur d'événements, responsable ou attaché au sponsoring, chargé de projets

Rédactionnel : rédacteur, copywriter, attaché de presse, etc.

1.1. Procédure (cfr Art. 6 des Statuts).

Adresser une lettre de motivation avec CV complet soit par courrier (UPMC, Maison de la Presse et de la Communication, rue Haute Sauvenière, 19 à 4000 Liège), soit par mail à upmc@upmc.be

Joindre une attestation de l'employeur confirmant les responsabilités du candidat membre en matière de communication. Un directeur ou responsable d'entreprise de communication en est dispensé.

Etre rencontré par deux membres du Conseil d'Administration (en abrégé CA), choisis par celui-ci, afin d'examiner sa formation, son expérience et son activité actuelle.

Les décisions du CA sont souveraines et sans appel.

1.2. Catégories de membres.

La seule distinction entre membres se fera au niveau de la cotisation ; les retraités, qui étaient membres actifs au moment de leur départ en retraite, ne paieront que 50% du montant fixé par l'Assemblée Générale.

1.3. Accueil des nouveaux membres.

Pour accueillir et présenter officiellement les nouveaux membres, il est prévu d'organiser une rencontre lors de l'AG ou lors d'une séance spécialement organisée. Le CA détermine la forme de cette présentation.

2. Assemblée générale

2.1. Date de l'AG.

Une Assemblée générale doit être tenue, au moins une fois par an, entre le 1er janvier et le 31 mars.

2.2. Demande d'inscription de point(s) supplémentaire(s) à l'ordre du jour de l'AG.

En début de séance, au moment de l'approbation de l'ordre du jour par les membres de l'Assemblée Générale, ceux-ci peuvent y faire inscrire un ou plusieurs points, qui seront consignés en « divers ».

3. Conseil d'administration (CA)

3.1. Candidature au poste d'administrateur.

Les membres de l'Union qui souhaitent devenir administrateurs doivent envoyer leur candidature au CA au moins 15 jours avant l'AG annuelle qui suit. L'accord du CA est entériné par l'AG (Statuts Art. 14). Tout administrateur s'engage à soutenir positivement l'UPMC et à défendre ses valeurs constitu-

tives. Il participe le plus activement possible aux réunions du CA et y apporte une contribution constructive.

3.2. Durée du mandat d'administrateur.

Le mandat des administrateurs est fixé à deux ans, renouvelable sans limite de temps. (Art. 14). Néanmoins, pour favoriser l'entrée de nouveaux candidats, appel est fait de manière informelle vers tous les membres, tant pour le CA que pour les différents Groupes de Travail (GT).

3.3. Le président, les deux vice-présidents, trésoriers et secrétaires sont élus par le CA et en son sein (Art. 15).

Pour devenir président il faut avoir été administrateur pendant au moins deux ans. Les responsables des GT sont choisis parmi les administrateurs.

3.4. Le mandat des administrateurs est effectué à titre gratuit (Art. 21).

Il faut préciser les conditions d'application de l'article 21 qui stipule que « ... des missions spécifiques et limitées dans le temps peuvent leur être confiées, moyennant rémunération, après accord unanime des administrateurs sur un devis et pour autant que lesdites missions soient prestées dans le cadre strict des organisations et des activités de l'UPMC ».

Ce qui confirme que seuls des travaux techniques précis pourront être rémunérés, sur base d'un devis accepté à l'unanimité des administrateurs. Et ce pour des travaux permettant d'améliorer et d'accélérer l'organisation d'une activité ou d'une manifestation organisée par l'UPMC. Il est aussi entendu que ces travaux ne pourront dépasser une somme de 2.000 € Htva. Au-delà de ce montant, un appel d'offres sera lancé.

3.5. Fixation de la date de réunion du CA et envoi des convocations.

A chaque réunion du CA, les administrateurs présents fixent la date de la réunion suivante. Le président ou son représentant envoie les convocations aux membres du CA, par courrier électronique, au moins quatre jours avant la réunion. L'ordre du jour doit être détaillé dans la convocation.

3.6. Lieu des réunions.

Le CA se réunit habituellement à la Maison de la Presse et de la Communication mais il peut décider souverainement d'un changement de lieu.

3.7. Liste des présences.

Une liste des administrateurs présents est établie et signée par chacun lors de chaque CA.

3.8. Quotas de présences.

Pour valablement délibérer, le CA doit réunir au moins la moitié des administrateurs plus une personne. Les décisions sont prises à la majorité simple des administrateurs présents et la voix du président est prépondérante.

3.9. Signature du PV.

Le procès-verbal de chaque CA doit être signé par deux administrateurs présents au CA qui fait l'objet du PV. Les tâches et missions de chacun figurent au PV ainsi que le calendrier des activités programmées.

4. Groupes de travail (en abrégé GT).

4.1. Au 31 décembre 2016, il existe 7 groupes de travail (GT) ayant chacun un responsable :

- Ethique et déontologie (ComEth)
- Métiers de la communication
- Passage
- Presse et communication
- Prix de l'UPMC
- Site Web et autres supports de communication
- Statuts et ROI

4.2. Autorité du CA sur les GT.

Le CA décide de la création et de la dissolution des GT, en fonction de la nécessité : ils sont constitués d'administrateurs et de membres. Chaque GT fait régulièrement rapport de son travail au CA, qui statuera sur les décisions à prendre. Les décisions des GT ne sont définitives que si elles sont entérinées par le CA.

4.3. Fixation de la date de réunion des GT et envoi des convocations.

A chaque réunion des GT, les membres présents fixent la date de la réunion suivante. Le responsable de chaque GT envoie les convocations aux membres du GT, par courrier électronique, au moins quatre jours avant la réunion. L'ordre du jour doit être détaillé dans la convocation.

4.4. Procédures des GT.

Elles sont identiques à celles du CA. Le lieu, les quotas, les décisions à la majorité simple, les PV, les missions et les calendriers suivent la même procédure.

5. Activités

L'UPMC, par le biais de son CA, organise régulièrement des activités telles que Midicoms, Afterworks, visites d'entreprises, d'organismes et d'institutions, d'expositions, rencontres, conférences, réunions conviviales, colloques, etc.

Les activités peuvent être ouvertes à des non-membres.

Si une quote-part est demandée aux participants, le montant en est fixé par le CA et varie selon que le participant est membre ou invité par un membre. Le trésorier de l'UPMC ou son remplaçant perçoit la participation et établit un bilan chiffré pour chaque activité.

Les activités peuvent être initiées par des administrateurs ou des membres. Les propositions sont soumises à l'approbation du CA.

L'initiateur du projet est chargé de suivre celui-ci du début à la fin après approbation du CA.

Ses missions sont déterminées par le CA. Il prend contact avec le responsable du lieu où se déroule l'activité et avec les différents intervenants. Il propose un calendrier, confirme la réservation, se charge de l'aspect technique et logistique, prépare les invitations aux membres, contrôle les inscriptions, effectue éventuellement une relance, dresse la liste des participants, assiste le président de l'UPMC pour accueillir ou remercier un hôte, conférencier ou intervenant, se charge de trouver un cadeau, etc.

5.1. Midicoms.

L'UPMC organise régulièrement des conférences de midi, les Midicoms. Les sujets et les orateurs sont choisis par le CA.

Les Midicoms sont réservés aux membres mais également à leurs invités préalablement acceptés par le CA. Ils se tiennent la plupart du temps à la Maison de la Presse et de la Communication, mais peuvent être délocalisés. Ils se déroulent de midi à 14 heures. Après approbation du CA, l'initiateur du projet est chargé de suivre celui-ci du début à la fin, de prendre contact et d'accueillir le conférencier.

5.2. Afterworks.

L'UPMC organise régulièrement des rencontres d'après travail, les Afterworks qui sont ouverts aux membres et aux non membres invités dans une proportion fixée par le CA. Ils n'ont pas de

localisation fixe. Ils se déroulent en fin d'après-midi.

5.3. Autres activités.

En cas d'activité importante (cérémonie de remise des Prix de l'UPMC, colloque, débat, déplacements de groupe, etc.), un GT spécifique peut être constitué qui réunira une équipe de volontaires choisis au sein du CA et éventuellement parmi les membres.

L'UPMC peut aussi participer en tant que partenaire à des activités organisées par d'autres institutions. Toute décision prise est soumise au CA pour approbation.

6. Règles déontologiques

6.1. Charte de l'UPMC.

La charte est disponible sur le site de l'UPMC (UPMC vous dites>Objectifs>Notre charte). Il faut y ajouter une clause d'indépendance politique, philosophique et religieuse, les membres s'interdisant de tout prosélytisme en ces domaines.

6.2. Confidentialité.

Les éléments abordés hors PV, lors des réunions de CA et de GT, restent strictement confidentiels.

6.3. Photographies.

Les prises de vues publiées sur le site ou sur les réseaux sociaux appartiennent à leurs auteurs, photographes ou non, et ne peuvent être utilisées sans l'accord de ceux-ci. Sauf avis contraire clairement stipulé, les membres de l'UPMC et les non membres invités sont censés avoir marqué leur accord sur la publication et la diffusion des photos prises lors des manifestations organisées par l'union.

6.4. Réseaux sociaux.

L'UPMC utilise tous les moyens mis à sa disposition pour mieux communiquer en respectant les règles d'éthique qu'elle a décrites dans sa charte déontologique. Les réseaux sociaux font partie des moyens qui permettent de communiquer plus rapidement. Mais il faut rester vigilant car l'immédiateté de l'information ne doit pas entraîner de dommages d'image ou de propos. Le droit à la discrétion et à l'image personnelle ainsi que la vérification des informations et de leurs sources doivent être respectés par chaque membre de l'union.

6.5. Projets gratuits.

L'UPMC s'est prononcée contre la pratique des projets gratuits dans sa note sur le sujet joint au présent ROI.

6.6. Appels d'offres.

De la même manière, l'UPMC a établi des règles déontologiques en ce qui concerne les appels d'offres, tant pour les commanditaires que pour les soumissionnaires. Voir la note jointe au présent ROI.

7. Relations avec la Maison de la Presse et de la Communication

7.1. Maison de la Presse et de la Communication - Liège ou en abrégé MPCL.

L'UPMC a intégré la Maison de la Presse asbl comme partenaire lors de l'assemblée générale statutaire de ladite asbl qui a consacré sa nouvelle appellation « Maison de la Presse et de la Communication - Liège » (Art. 1er MPCL).

7.2. Membres de l'UPMC et de la MPCL.

Les membres de l'UPMC sont de facto membres effectifs de la MPCL et peuvent assister à l'AG avec voix délibérative (Art. 7 MPCL).

7.3. Composition du conseil d'administration de la MPCL.

Le CA est composé de 16 membres dont 8 journalistes, 4 membres de l'UPMC désignés par le CA de l'UPMC (voir Art. 9.4. du présent ROI) et 4 représentants communicateurs de la Province de Liège, de la Ville de Liège, de l'ULg et de la HEPL, désignés par leurs instances respectives. Les décisions sont prises à la majorité simple (Art. 41 MPCL). Le mandat d'administrateur est fixé à 3 ans.

7.4. Procédure de dépôt de candidature pour entrer dans le CA de la MPCL.

Les 4 membres UPMC du CA de la MPCL sont désignés parmi les administrateurs du CA de l'UPMC. Un appel aux candidatures est lancé par le CA de l'UPMC qui sélectionne et mandate les 4 administrateurs auprès du CA de la MPCL. Ces 4 désignations sont soumises pour approbation définitive à l'AG de l'UPMC la plus proche.

8. Vitrine des auteurs de l'UPMC et des journalistes de la MPCL

La décision de constituer une bibliothèque des livres écrits par des membres de l'UPMC et les journalistes de la Maison de la Presse et de la Communication, dont le sujet est en rapport avec leurs pratiques professionnelles, doit être suivie par la mise en place dans la nouvelle MPCL d'un meuble vitrine, qui présentera lesdits ouvrages et les mettra à disposition des membres.

9. Stagiaires

9.1. Accueil de stagiaires par l'UPMC.

Le partenariat entre les écoles de communication et l'UPMC facilite l'accueil de stagiaires. Chaque candidature est soumise au CA qui peut la relayer vers les membres de l'UPMC. Lorsque le CA accepte un(e) stagiaire, il désigne un administrateur responsable qui encadrera, conseillera et suivra le ou la stagiaire. L'administrateur désigné s'engage à accompagner le ou la stagiaire en bon père de famille.

9.2. Relais de demande de stages vers les membres de l'UPMC.

Comme dit à l'art. 11.1. le CA peut relayer vers ses membres les candidatures de stages. Les membres d'accueil devront respecter les mêmes règles d'encadrement, de conseil et de suivi du ou de la stagiaire que les administrateurs du CA. Mais le CA ne pourra en aucun cas être considéré comme responsable des manquements éventuels d'un membre défaillant.

10. Relations avec d'autres organisations de communicateurs

L'UPMC est une union professionnelle belge, reconnue par le Conseil d'Etat, défendant les intérêts et le professionnalisme de ses membres (voir Art. 3 des statuts de l'UPMC). Elle est particulièrement bien représentée dans la province de Liège et de sa périphérie. Elle peut prendre toutes formes de contacts avec des associations ou organisations de communicateurs professionnels défendant les mêmes valeurs qu'elle, tant en Belgique qu'à l'étranger.

Liste des 177 membres de l'UPMC

au 31/12/2016

1	ALVAREZ	Audrey	▼ 2016	46	DELVAUX	Christian	
2	ANCION	Laurent		47	DELVAUX	Florence	
3	ANTOLE	Angelo		48	DELVAUX	Hervé	
4	BAWIN	Colette		49	DELVILLE	Guy	
5	BEMELMANS	José		50	DEMARTEAU	Géraldine	
6	BERRYER	Jean-Louis		51	DEMBOUR	Madeleine	
7	BINDELS	Marie-Carmen		52	DESSAMBRE	Jean-François	
8	BISSCHOPS	André		53	DEVOS	Paule	
9	BLANCHART	Nathalie		54	DOGNIEZ	Sabine	▼ 2016
10	BOCCACCI	Jean-Marc		55	DONJEAN	Christine	
11	BOCKIAU	Philippe		56	DONNEAUX	Philippe	
12	BODARWE	François	▼ 2016	57	DONY	Evelyne	
13	BOLLINGER	Johann	▼ 2016	58	DOR	Stéphane	
14	BOTTON	Etienne		59	DRACOU LIS	Mélanie	
15	BOTTY	Marielle		60	DUFRANNE	Samuel	
16	BOUTON	Stéphanie		61	DUPONT	Thérèse	
17	BRASSEUR	Thierry		62	EVARD	Nathalie	
18	BREUER	Jacques		63	EVARD	Philippe	
19	BRZAKALA	Clio	▼ 2016	64	FAIDHERBE	Céline	
20	CAMUS	Béatrice		65	FASSOTTE	Frédéric	
21	CHABOT	Nathalie		66	FINAMORE	Rodolphe	▼ 2016
22	CHARLIER	Alain		67	FONTAINE	Yves	▼ 2016
23	CHARLIER	Nicolas		68	FOURNEAUX	Catherine	
24	CHODE	Philippe		69	FRAIKIN	Etienne	
25	COENEGRACHTS	Pierre		70	GAUVRY	Roland	
26	COLANTONIO	Frédéric		71	GENDEBIEN	Emmanuelle	
27	COLLET	Francis		72	GEORGES	Gérard	
28	COMMINETTE	Laurence		73	GERNAY	Elodie	
29	COMPERE	Michel		74	GEUZAIN E	Soo Yang	
30	CONSTANT	Martine		75	GILLAIN	Philippe	
31	CORDONNIER	Laurence		76	GRAINDORGE	Lionel	
32	CRISPIN	Jean-Paul		77	HAMAL	Olivier	
33	CROSSET	Yvon		78	HARDY	Jérôme	
34	DAERDEN	Gaelle		79	HENRARD	Benoît	
35	DAUBY	Serge		80	HENROTTIN	Frédérique	
36	DAULNE	Joseph		81	HEUSCHEN	Michèle	
37	DAUTREBANDE	José		82	HOLLENFELTZ	Patrick	
38	DE MARTO	Daniel		83	HONHON	François	
39	DECOEUR	Patrice	▼ 2016	84	HONORE	Claude	
40	DEFOUR	Michel		85	HORRION	Philippe	
41	DEGHAYE	Marie-Pierre		86	HOSAY	Nathalie	
42	DEGLIN	Joëlle		87	HOUSSA	Céline	
43	DELCOURT	Catherine		88	HUBIN	Bernard	
44	DELCOURT	Christian		89	JADOT	Céline	
45	DELREZ	Miguel		90	JAMART	Dominique	



91	JAMOULLE	Catherine		136	PREGARDIEN	Pierre	
92	JOASSART	Véronique		137	PRIGNON	Bertrand	
93	JORIS	Didier		138	PRINCIPATO	Salvo	🚩 2016
94	KILESE	Jean-Michel		139	RASKIN	Jean-Claude	
95	KINON	Catherine		140	REISENFELD	Isabelle	
96	KOCH	Stéphanie		141	RENARD	Emmanuelle	
97	LABALUE	Charles		142	RIGO	Benoît	
98	LAHAYE	Anne-Catherine	🚩 2016	143	RINGLET	Claire	
99	LANGEVIN	Didier		144	ROBERT	Catherine	
100	LEFEBVRE	France		145	ROBERTI	Jean-Marie	
101	LENOTTE-ASARO	Anne		146	ROBERTI	Fabienne	
102	LHUIRE	Jean-Marc		147	ROSIUS	Marc	
103	LIBOIS	Philippe		148	ROUFOSSE	Arnaud	🚩 2016
104	LIEGEOIS	Marie		149	RUGGIERI	Gianni	🚩 2016
105	LIEMER	Nelly		150	RUTTEN	Benoît	
106	LIENARD	Jacqueline		151	SALDEN	Michèle	
107	LILIEN	Jacques		152	SAUVAGE	Robert	
108	LORANT	Fabienne		153	SCHROUFF	Willy	
109	LOUREAU	Serge		154	SCHWANEN	Emilie	
110	MAGHUIN	Lo		155	SIMON	Gisèle	
111	MARAITE	Louis		156	SLEGERS	Sandrine	🚩 2016
112	MARECHAL	Dominique		157	SMETS	Gaëtan	
113	MARLY	Nathalie		158	SMETZ	Christian	
114	MASSART	Jean-Claude		159	SOLEIL	Pierre	🚩 2016
115	MASSIN	Aurélie		160	TELLIER	Caroline	
116	MERENNE	Fanny		161	THIEBAUT	Hélène	
117	MEUNIER	Albert		162	THISSEN	Philippe	
118	MICHIELS	Joël		163	THOMAS	Caroline	
119	MINON	Pierre-Yves		164	THYS	Pierre	
120	MISSAIRE	Julie	🚩 2016	165	TOSONI	Alexandre	🚩 2016
121	MOCH	Olivier		166	TRUYERS	Anne	
122	MODOLO	Michael		167	VAN MECHELEN	Loes	
123	MOREAU	Didier		168	VAN ZUYLEN	Martine	
124	OLBRECHTS	Robert		169	VANDENBERGH	Philippe	
125	OLIVIER	Jean		170	VERLAINE	Fabienne	
126	PALEM	Anne-Françoise †		171	VERNIERS	Dominique	
127	PAQUES	Bernadette		172	WALRAVENS	Karin	
128	PAUQUAY	Pierre		173	WATHELET	Joëlle	
129	PEDUZY	Maud		174	WAUTELET	Charlotte	
130	PERINI	Jean-Yves		175	WECK	Sarah	
131	PETIT	Laurence		176	WRONA	Marylène	
132	PETTERLE	Nicolas		177	ZANELLA	Carine	
133	PIETTE	Christelle					
134	PIETTE	Claude					
135	PLEYERS	Jean-Jacques					

RÉCAPITULATIF DES 50 MIDICOMS ORGANISÉS EN 10 ANS DEPUIS LE 2 MAI 2007

Date	Orateur	Sujet	Nbre
02/05/07	Philippe Bockiau	La communication interne ou d'entreprise	32
18/10/07	Jean-Marie Roberti	Les outils des relations extérieures de Liège	16
11/12/07	Gwenael Hanquet	Les changements d'appellation ou d'image de marque	34
2007			82
19/03/08	Vincent Gernay	Liège Airport et le fret	33
25/09/08	M Vincent F Rossignol	Les coups de chapeau de Vivacité	29
07/11/08	Michel Firket	Le futur de la gare des Guillemins	29
11/12/08	G Pire J-M Nizet	Les ambassadeurs du Pays de Liège	31
2008			122
12/02/09	Didier Moreau	La communication de l'ULg	27
03/04/09	Christine Donjean	La communication interne	18
25/06/09	Dom. Mangiatordi	Les réseaux sociaux	23
2009			68
12/03/10	Kairi Kedadouche	La communication du consulat de France à Liège	19
16/06/10	Fred Colantonio	Référencement, e-marketing, visibilité Web : 30 pratiques	24
27/10/10	Thierry Libaert	La communication de crise	37
2010			80
05/04/11	Nouveaux membres	Présentation des et par les nouveaux membres	29
08/09/11	B Godeaux A Delahaut	La communication au service du facility management	20
12/10/11	Sandrine Sepul	Le conseil de la publicité et le JEP	23
17/11/11	Alain Gerlache	Les réseaux sociaux	48
16/12/11	Geneviève Smal	La prise de parole en public	21
2011			141
24/04/12	Jean-Ch. Péterkenne	Liège 2017	30
10/05/12	Fred Colantonio	QR Code - Quick Response Code	17
26/06/12	J-Pierre Hupkens	Image de la Ville de Liège	24
09/10/12	Gabriel Ringlet	Les rapports entre l'église et la laïcité	28
16/11/12	Anne Poncelet	On n'est pas des pigeons RTBF	27
18/12/12	Madeleine Dembour	Les bilans annuels	22
2012			148

Date	Orateur	Sujet	Nbre
18/01/13	Joël Michiels	Les outils de la communication sans les outils	32
26/03/13	Philippe Thissen	Les secrets du Web - What's App ?	23
18/06/13	Nouveaux membres	Présentation des et par les nouveaux membres	31
09/09/13	André Linard	Le conseil de déontologie journalistique	27
26/09/13	François Fornieri	Impact du titre de manager de l'année sur Mithra	25
17/12/13	Thierry Libaert	La transparence	29
2013			167
18/01/14	J-Chr Péterkenne, Jérôme Hardy	Liège Together	30
22/05/14	O Moch, F Colantonio	Midicom Auteurs de l'UPMC	21
15/09/14	Olivier Hauglustaine	MOOK	22
30/09/14	Damien Colmant	Personal Branding	26
25/11/14	Th Davreux V Chapelle	Certification PEFC	16
2014			115
20/01/15	Christophe Corthouts	Storytelling	28
12/02/15	CTA	Impression 3D	26
17/03/15	Dominique Mangiatordi	Gamification	19
24/09/15	Lionel Duplidy	Communication positive	13
08/10/15	F de Biolley, J Joie	Agence Belga	20
20/10/15	Thierry Tacheney	Nouvelle façon de consommer la TV	22
12/11/15	Olivier Debie	JO Tokyo versus Théâtre de Liège - plagiat	26
2015			154
21/01/16	S De Paduwa et P Michel	Le 6-8 de la RTBF	29
28/01/16	Jean-Claude Raskin	ComColors	21
24/05/16	J. Steffens remplacé par Frédéric Cheslet	idicom délocalisé chez HELMO : « Marketing événementiel : les Francofolies »	34
09/06/16	Christophe Berti	Le journal Le Soir et Liège	34
14/06/16	Gregory van Ass et Fred Colantonio	Les conférences Ted X	15
11/10/16	Dirk Vervenne	Copyrate, droits d'auteurs	19
17/10/16	Eric Fottorino	« Le 1 »	38
28/11/16	Catherine Delcourt	La communication de crise	15
2016			205
Participations cumulées sur 50 éditions :			1.265

Maison de la Presse et de la communication de Liège



Lors des vœux annuels de la Maison de la Presse, le jeudi 19 janvier 2017, Jacques Cremers, son président, a annoncé l'officialisation de la nouvelle appellation « Maison de la Presse et de la Communication de Liège », consacrant ainsi les fiançailles puis le mariage entre journalistes et communicateurs.

Voici la réponse de Philippe Gillain, président de l'UPMC.

« Merci à Jacques, je pourrais lui répondre en paraphrasant le cinéma, par « Un long dimanche de fiançailles » ...

Pensez donc, je lui cours après depuis plus de 10 ans !

En tout bien tout honneur, car je ne me serais pas permis de jouer les apprentis princes charmants en allant courtoiser une belle endormie...

Du reste, regardez-la, elle était bien trop grande et trop belle pour moi ! Et surtout insensible aux sirènes de la communication, aux avances de beaux parleurs, aux discours enflammés des... communimenteurs ?

Et pourtant, les contes de fée, ça existe et... pour paraphraser Walt Disney, je pourrais aussi commencer ma réponse par...

« Il était une fois »... dans un beau vieux château perché sur les hauts de la Sauvenière, une princesse bien solitaire, ceinte d'une couronne de pétales de roses parfumées, depuis longtemps assoupie sur un lit de feuilles de lauriers et qui n'osait plus espérer l'arrivée du prince charmant qui viendrait lui redonner goût à la vie... et pourquoi pas, tant qu'on y est, lui redorer son blason !

Pourtant il était une fois aussi, une toute petite union professionnelle, au nom impossible à prononcer, qui la courtisait sans succès, depuis des décennies, osant à peine adresser la parole à cet inaccessible fantôme... La presse et la communication réunies : rêve utopique !

Mon Cher Jacques, Chers Amis journalistes,

Soyons sérieux et heureux car, aujourd'hui, c'est fait enfin ! L'UPMC et ses 180 responsables de communication sont associés à vous pour défendre nos deux professions et pour redévelopper ensemble « notre » Maison de la Presse et de la Communication de Liège. »



MAISON DE LA PRESSE
ET DE LA COMMUNICATION
LIÈGE

hommage à anne-françoise palem

20 mars 1960 - 10 janvier 2017



Au nom du Conseil d'administration de l'UPMC, je souhaiterais que les membres présents lors de l'Assemblée générale du 3 février se recueillent quelques instants en pensant à Anne-Françoise Palem qui fut, de 2001 à 2003, présidente du Cercle Liégeois d'Information et de Relations Publiques (CLIRP devenu UPMC en 2005) et administratrice de l'UPMC, depuis 2003 jusqu'au 10 janvier 2017.

Les photos qui défilent à l'écran montrent une Anne-Françoise radieuse et... éclatante de vie. Elle pose sur nous son sourire lumineux, véritable rayon de soleil comme l'ont évoqué avec émotion les témoins présents à la cérémonie de funérailles.

Ah, son sourire ! Ce sourire que nous ne pourrons oublier, qui exprime toute la bienveillance d'Anne-Françoise, sa douceur et sa gentillesse mais dissimule aussi sa farouche volonté de vivre, sa résistance à l'injustice et son courage infini...

Le crabe n'a pas gagné ! Non, malgré l'inéluctable, Anne-Françoise, la discrète, l'effacée, cachait une force insoupçonnée, celle de se battre, toujours avec le sourire, jusqu'au bout de ses forces pour ses enfants, pour Anaïs et pour Jean-Luc mais aussi pour la reconnaissance de notre profession de communicateurs.

Pour le 25^e anniversaire du CLIRP, j'avais demandé à mes huit prédécesseurs de partager leurs souvenirs bons ou mauvais.

De son texte, j'ai retenu deux phrases significatives :
« Mon meilleur souvenir fut celui du repas à l'Hôtel de Ville lorsque je suis devenue Présidente. L'atmosphère y était chaleureuse et je me sentais prête à soulever des montagnes. » et *« Mon plus mauvais souvenir fut celui du jour où j'ai claqué la porte du Conseil d'Administration que je présidais. Je n'avais pas apprécié une réflexion de très mauvais goût. »*

On pouvait rire de tout avec elle mais, en effet, elle ne supportait pas les propos irrespectueux ni les railleries machistes...

Elle devint présidente du CLIRP en 2001, à l'âge de 41 ans et je lui succédai en décembre 2003. Sa présidence restera un exemple d'empathie, de modération et de respect. Depuis, et jusqu'il y a peu, elle a accompagné fidèlement notre Conseil d'administration, avec créativité et efficacité. Toujours prête à rendre service jusque dans ses moments les plus douloureux...

Professionnellement elle était disponible, travailleuse, fiable, juste et positive. Amicalement elle était à l'écoute des autres, sensible, lucide et indulgente.

Anne-Françoise, l'UPMC, dont tu fus une fidèle d'entre les fidèles, et la Communication te doivent beaucoup : en reconnaissance de ton action, notamment dans l'organisation des Prix de l'UPMC, le Conseil d'administration a décidé de nommer le Prix de l'Étudiant 2017 « Prix Anne-Françoise Palem ».

Merci pour ta vision des choses, merci pour tout, merci pour nous.
Ton sourire est là, il restera bien vivant en nous !

Pour le Conseil d'administration de l'UPMC,
Philippe Gillain, Président